

Nombre de conseillers

En exercice 29

Présents 24

Votants 29

VILLE DE BRIARE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 17 novembre, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BOUGUET Pierre-François, le Maire,

Présents :

Monsieur BOUGUET Pierre-François ; Madame VICHERAT Valérie ; Monsieur CHARMETANT Alain ; Madame NIANG Kiné ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Madame LAURENT Jacqueline ; Monsieur GIRAULT Dominique ; Madame SIGNORET Edwige ; Monsieur BANSE Hervé ; Monsieur DEPRETERE Marcel ; DE SAINTE CROIX Stéphane ; Monsieur GAUDICHON Eric ; Madame MARISSAL Bénédicte ; Monsieur COURTILLAT Claude ; Madame GUILLOT Jacqueline ; Monsieur MOURAUX Michel ; Monsieur COQUILLET Jean-François ; Monsieur LE DEM Philippe ; Madame BOURGOIN Evelyne ; Monsieur GAGNEPAIN Patrice ; Madame KHEDDAR Haiate ; Monsieur FAISY Fabien ; Monsieur GARDINIER Frédéric ; Madame LECLERC Sylvie.

Absents excusés :

Madame GABRIEL Mélanie ; Madame GUINAND Alexandra ; Madame LAVARENNE Monique ; Monsieur de COURCEL Dominique ; Madame ACIMOVIC Cennet.

Procuration a été donnée à :

Madame GABRIEL Mélanie donne procuration à Madame VICHERAT Valérie
Madame GUINAND Alexandra donne procuration à Madame SIGNORET Edwige
Madame LAVARENNE Monique donne procuration à Monsieur COURTILLAT Claude
Monsieur de COURCEL Dominique donne procuration à Monsieur GARDINIER Frédéric
Madame ACIMOVIC Cennet donne procuration à Madame LECLERC Sylvie

Madame LAURENT Jacqueline a été nommée secrétaire de séance.

Délibération N° 2023-105 : PLAN D'ACTION VILLE AMIE DES AINES

Considérant la restitution des différents travaux réalisés par le comité de pilotage constitué de divers acteurs (habitants seniors, bailleurs sociaux, associations d'aide à domicile, diverses associations, etc ...),

Considérant que ce plan d'actions est établi pour une durée de 3 ans,

Considérant qu'il reprend les actions déjà en cours par la ville et celles proposées lors du comité de pilotage,

Il est proposé le plan d'actions suivant :

I. Faciliter la mobilité des seniors :

Action n°1 : Organiser des stages de prévention routière pour les personnes âgées

Action n°2 : Développer un système de covoiturage au sein du « Rendez-vous des seniors » (action partenaire : Sport Senior Santé Briare)

Action n°3 : Développer un partenariat avec les auto-écoles

II. Simplifier le quotidien des seniors :

Action n°4 : Mise en valeur du Centre médico-social

Action n°5 : Prise en compte des problématiques de mobilité réduite dans le mobilier urbain

III. Améliorer l'information des seniors :

Action n°6 : Distribution d'un annuaire des services aux seniors

Action n°7 : Créer un guide des seniors

Action n°8 : Organiser un salon des seniors

Action n°9 : Organiser un séminaire semestriel pour les élus et les professionnels

IV. Développer le lien social :

Action n°10 : Organiser un accueil annuel des nouveaux arrivants

Action n°11 : Création du « Rendez-vous des seniors » (action partenaire : Sport Senior Santé Briare)

Action n°12 : Développer un système d'entre-aide pour les petits dépannages au sein du « Rendez-vous des seniors » (action partenaire : Sport Senior Santé Briare)

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le plan d'action Ville amie des aînés.

Le 27 novembre 2023

La secrétaire de séance



La secrétaire de séance

Le Maire,



Pierre-François BOUGUET